



Saisie sur compte bancaire par huissier

Par **napo47**, le **21/05/2009** à **15:23**

Bonjour,

Agé de 23 ans et demandeur d'emploi non indemnisé, quel arrangement proposer à un huissier qui veut demander au tribunal une autorisation de saisie sur mon compte bancaire. Ma dette est de 563 € et je souhaite m'en acquitter en proposant, à mon sens, un étalement sur 24 mois. Mes parents pourraient m'aider en attendant de trouver un emploi. Peut il refuser ?